

Predica lance la « Garantie décès jeunes »

Leader sur le marché des temporaires décès, Predica annonce le lancement d'une nouvelle garantie décès à destination des jeunes actifs¹. Pour une cotisation de seulement 3 euros par mois, la garantie décès jeunes propose un capital d'un montant unique de 20 000 euros. Cette offre est distribuée par les Caisses régionales de Crédit Agricole.

L'entrée dans la vie active implique souvent de nouveaux projets : naissance d'un premier enfant, achat ou location d'un appartement, acquisition d'un premier véhicule, etc. Ces projets conduisent à des besoins accrus de protection pour soi et ses proches. La garantie décès jeunes de Predica répond à ces premiers besoins. Son extrême simplicité (pas d'option à l'adhésion et un seul montant de capital de 20 000€) et son tarif de 3€/mois jusqu'au 29ème anniversaire en font un premier produit de prévoyance avec une couverture significative adaptée à la cible jeunes.

Au-delà de 29 ans, le tarif habituel relatif aux tranches d'âge s'applique. En cours de vie du contrat, l'assuré a accès à toutes les possibilités proposées dans le cadre de l'offre initiale (augmentation ou diminution de capital, options, etc.). L'adhésion se fait sans questionnaire de santé. Le contrat prévoit également qu'en cas d'invalidité totale et irréversible du souscripteur, ce dernier sera lui-même bénéficiaire du capital.

A propos de Crédit Agricole Assurances

Crédit Agricole Assurances, premier bancassureur en Europe, rassemble les filiales assurances du Crédit Agricole. Le groupe propose une gamme de produits et services en épargne, retraite, santé, prévoyance et assurance des biens. Ils sont distribués par les banques du groupe Crédit Agricole en France et dans 14 pays dans le monde, par des conseillers en gestion patrimoniale et des agents généraux. Les compagnies de Crédit Agricole Assurances s'adressent aux particuliers, professionnels, agriculteurs et entreprises.

Crédit Agricole Assurances compte 3500 collaborateurs. Son chiffre d'affaires à fin 2013 s'élève à 26,4 milliards d'euros.

www.ca-assurances.com

Contacts presse

Françoise Bololanik + 33 (0)1 57 72 46 83 / 06 25 13 73 98

Camille Langevin + 33 (0)1 57 72 73 36 / 06 23 35 60 28

service.presse@ca-assurances.fr



¹ Entre 18 et 29 ans